

Formation Habilitation électrique BS/BE manoeuvre - Recyclage

Durée de la formation : 10.5 heures
Date de la session : du 12/10/2026 au 13/10/2026
Dates précises : 12/10 (journée) + 13/10 (matin) 2026
Horaires de la session : le 12 : 9:00-17:00 et le 13 : 9:00-12:30
Lieu : PESSAC BUREAU VERITAS - voir convocation
Nombre de places maximum : 1
Formateur(s) : BUREAU VERITAS
Prérequis sur cette formation : Avoir suivi et validé une formation initiale de même nature que celle du recyclage
Public ciblé :
Public prioritaire : Personnel opérant dans des zones où existent des risques électriques et devant renouveler le niveau BS et/ou BE Manoeuvre et/ou HE Manoeuvre
Date limite d'inscription : 06/05/2026

Objectifs :

- Mettre à jour les connaissances du personnel habilité et définir l'étendue des tâches et secteurs autorisés
- Réactualiser les habilitations en fonction de l'évolution du poste et des tâches associées
- Mettre en application la nouvelle norme NFC 18-510 lors de l'exécution d'opérations NON électriques dans des locaux réservés aux électriciens
- Adopter une conduite pertinente à tenir en cas d'accident d'origine électrique
- S'assurer de son aptitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à son établissement.

Programme :

Habilitation électrique recyclage : opérations d'ordre électrique simples et Manoeuvre - BS et/ou BE Manoeuvre et/ou HE Manoeuvre

- Maintien et actualisation des connaissances
- Retours d'expériences
- Le matériel électrique
- Analyse de risques
- Mise hors tension
- EPC/EPI
- Les interventions BT élémentaires
- Les manoeuvres

Pour tout renseignement complémentaire :

Chargé(e) de formation : <mailto:berengere.tenoux@u-bordeaux.fr>
Pôle AGRH - service développement des compétences

Retrouvez le détail des sessions proposées et inscrivez-vous sur [FormAction](#) et toutes les infos sur [l'intranet](#)